



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

Secrétariat général
Sous-direction de la formation, des parcours professionnels et
des relations sociales
Département du droit syndical et de la veille sociale
Affaire suivie par Laurent Le Gouic
Téléphone : 01 55 55 46 30
Courriel : laurent.le-gouic@education.gouv.fr

Paris, le 19 septembre 2023

72 rue Regnault
75243 Paris cedex

ORDRE DU JOUR
DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTERIEL DE JEUNESSE ET SPORTS
DU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023 A 10H00
(SALLE ERIC TABARLY – 95 AVENUE DE FRANCE – PARIS 13EME)

- 1. Désignation du secrétaire adjoint de séance**
- 2. Suivi des textes examinés aux précédents comités ministériels de Jeunesse et Sports**
- 3. Points pour information**
 - a. Bilan des lignes directrices de gestion (LDG) ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels des ministères en charge de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (DGRH/DE-SE)
 - b. Bilan des lignes directrices de gestion (LDG) ministérielles relatives à la mobilité des personnels des ministères en charge de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (DGRH/DE-SE)
 - c. Note de service sur la continuité des services déconcentrés pendant la période des JOP Paris 2024 (SG)
 - d. Projets de textes actualisant des dispositions générales et communes relatives aux certificat professionnel, brevet professionnel, diplôme d'Etat et diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et à leurs certificats complémentaires (DS) :
 - Décret actualisant des dispositions générales et communes relatives aux certificat professionnel, brevet professionnel, diplôme d'Etat et diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et à leurs certificats complémentaires
 - Arrêté actualisant des dispositions générales et communes relatives aux certificat professionnel, brevet professionnel, diplôme d'Etat et diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et à leurs certificats complémentaires
 - Arrêté modifiant les annexes II-2-1 et II-2-2 du code du sport